

FORTAITS (tarif en € TTC)	Bateau moteur jusqu'à 70CV	Bateau moteur jusqu'à 71CV	Jet-ski (VNM) toute puissance
1/2 journée à partir de 15h	12	15	—
Journée	21	27	30
Week-end 2 jours (sam/dim)	36	46	50
Week-end 3 jours (ven/sam/dim ou sam/dim/lun)	40	51	—
3 jours par semaine non consécutifs	31	41	—
7 jours consécutifs	89	128	150
2 semaines consécutives	129	198	—
10 jours non consécutifs	158	201	—
10 week-ends de 3 jours	238	294	—
30 jours consécutifs	244	326	—
30 jours consécutifs avec branchement supérieur à 5 ampères	264	346	—
3 mois consécutifs	378	521	—
3 mois consécutifs avec branchement supérieur à 5 ampères	428	571	—
Saison	561	703	—
Saison avec branchement supérieur à 5 ampères	636	778	—
Saison jet promenade et sport	—	—	450
Saison jet supplémentaire pour tout propriétaire de bateau ou de jet ayant un forfait saison	—	—	180

## Barque pour la pratique de la pêche avec un moteur inférieur à 6 CV

Saison avec emplacement au port, raccordement à l'eau et à l'électricité, accès libre aux sanitaires et douches du port et parking : 104 €.

## Informations pratiques

Les pontons sont aménagés pour des bateaux de 11 mètres de long sur 3 mètres de large maximum.

### Un contrat par embarcation est établi. Merci de fournir :

- permis de conduire européen en eau fluviale ou mer,
- attestation d'assurance de l'année en cours,
- carte de navigation ou acte de francisation.

### Pour les bateaux, le tarif comprend :

- le droit de navigation,
- le parking,
- l'accès wifi.

### + à partir du forfait week-end

- l'emplacement au port,
- le raccordement à l'eau et à l'électricité,
- l'accès libre aux sanitaires et douches du port.

### Pour les jet-skis, à partir du forfait week-end, le tarif comprend :

- l'accès libre aux sanitaires et douches du port,
- le parking.

### Facturation des cartes d'accès magnétiques non restituées ou cassées à la fin du contrat :

- accès parking et ponton : 23 €
- carte carburant : 53 €

**Modes de paiement acceptés : chèque bancaire français (à l'ordre de la Régie Port Dienville), carte bancaire, espèces ou chèques-vacances (à l'exception du carburant).**

## Horaires de la capitainerie

Périodes	Matin	Après-midi
<b>HAUTE SAISON</b>		
Mars et octobre	Tous les jours sauf fermeture mercredi et jeudi	10h / 12h / 13h / 17h
Avril, mai et septembre	Du lundi au vendredi	9h / 12h / 13h / 17h
	Week-end et jours fériés	9h30 / 18h
Juin, juillet et août	Du lundi au vendredi	9h / 18h
	Week-end et jours fériés	9h / 19h
<b>BASSE SAISON</b>		
Janvier, février, novembre et décembre	FERMETURE ANNUELLE	

# Mesnil-Saint-Père (Lac d'Orient)



## Emplacement de mouillage (y compris barque de pêche)

PORT - ponton (tarif en € TTC)	Saison	Mois	Semaine	Week-end
Moins de 5 m de long	300	100	50	25
De 5 à 5,99 m de long	400	150	70	35
De 6 à 6,99 m de long	550	200	90	45
De 7 à 7,99 m de long	700	250	100	50
De 8 à 9,49 m de long	850	300	110	55
De 9,50 à 11,49 m de long	1 000	350	120	60
Supplément multicoques +3 m	170	80	40	—

Le tarif ponton comprend l'emplacement au port, le droit à la navigation, un raccordement à l'eau et à l'électricité ainsi qu'un accès libre aux sanitaires du port (douches, toilettes, évier), accès wifi.

6

BOUÉES (tarif en € TTC - Longueur hors tout)				
	Saison	Mois	Semaine	
Mesnil	Moins de 6,50 m de long	230	100	50
	Plus de 6,50 m de long	400	150	75
Picarde	Moins de 6,50 m de long	140	50	25
	Plus de 6,50 m de long	220	80	40

GRUTAGE ET MATAGE DES BATEAUX (tarif en € TTC)	
Réservation auprès de la capitainerie au minimum 48 heures avant l'opération	
55 le grutage simple	75 le forfait de 2 grutages
30 le matage	120 le forfait de 2 grutages & matages

PLONGÉE DANS LE LAC D'ORIENT (tarif en € TTC)	
Tarifs pour les clubs non affiliés au comité Aube de plongée	
Journée	Heure
55	20

Modes de paiement acceptés : chèque bancaire français (à l'ordre de la Régie Port Mesnil), carte bancaire, espèces ou chèques-vacances.

## Horaires de la Maison des lacs

Périodes	Matin	Après-midi
<b>HAUTE SAISON</b>		
Mars et octobre	Tous les jours 9h / 12h	13h / 17h
Avril	Du lundi au vendredi 9h / 12h	13h / 17h
	Week-end et jours fériés 9h / 12h	13h / 18h
Mai et septembre	Du lundi au vendredi 9h / 12h	13h / 18h
	Week-end et jours fériés 9h / 12h	13h / 18h
Juin, juillet et août	Tous les jours 9h / 12h	9h / 19h
<b>BASSE SAISON</b>		
Janvier, février, novembre et décembre	Du lundi au vendredi 9h / 12h	13h / 16h

FERMETURES VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

